	Rapport d'activités pour 2019	Février 2020
---	-------------------------------	--------------

INNO-VISU : Rapport d'activités pour l'année 2019

Nous nous réjouissons de la progression modérée mais constante de nos membres adhérents ou sympathisants, passés de 22 à 25 en 2019, avec une forte représentation féminine qui constitue les deux tiers de nos effectifs.

1 - Synthèse des actions liées au fonctionnement général de l'association :

A - Communication, événements


- Inscription de INNO-VISU sur le portail métropolitain des associations
<https://www.assos-grandlyon.org/>
- Lancement de la consultation auprès de plusieurs prestataires et indépendants pour la réalisation de notre site vitrine internet.
- Forum associatif de Bron: décision de ne participer qu'un an sur deux si l'organisation de ce forum peut réellement apporter soutiens effectifs et adhérents à l'association.
- Participation à une demi-journée d'information et échanges organisée à la MJC de Bron à l'initiative de "Tous unis, tous solidaires".

B - Recherche d'appuis et de soutien :

- Soumission d'une demande de soutien au FDVA (Fond pour le développement de la vie associative), mécanisme qui remplace la réserve parlementaire et finance les actions au niveau départemental
- Recherches diverses d'appels à projet pour soutien financier (janvier à décembre)

C - Fonctionnement :

- Organisation de la 3ème AG de l'association (avril)

	Rapport d'activités pour 2019	Février 2020
---	-------------------------------	--------------

2 - Synthèse des demandes de financement pour l'association et les projets soutenus :

L'équipe du bureau a préparé 6 nouveaux dossiers pour demandes de financement qui ont nécessité plus de 150 heures de travail, et 30 heures de suivi des anciens dossiers.

- Dossier pour Fondation du Crédit Coopératif (Février 2019)
Bien que complet et apprécié, notre dossier n'a pas été sélectionné parmi plus de 1100 projets soumis sur toute la France.
- Dossier pour Rotary Club Lyon (mars 2019)
Nous n'avons pas reçu de réponse ni été recontactés, et n'avons pas eu le loisir de remettre ce dossier dans les priorités en 2019. Une relance sera à faire au 2^{ème} trimestre 2020.
- Dossier pour Fondation MMA-solidarité (mars 2019)
Notre pré-demande n'a pas reçu d'accueil favorable, ni même une explication argumentée.
- Dossier pour FDVA (Fond pour le développement de la vie associative) (mars 2019)
Notre dossier a été positionné sur la partie projets avec innovation, et en partie focalisé sur le développement du projet AB-Vocal, et du site internet pour améliorer nos outils de communication. Un financement de 4300 € a été sollicité, et un retour favorable nous a permis de recevoir en septembre une subvention de 2500 €. Nous réitérerons notre demande pour l'année 2020 pour consolider nos actions.
- Dossier pour mairie de Bron (septembre 2019)
Renouvellement de notre demande de subvention annuelle, mais avec focus sur le développement d'un site internet vitrine, pour mettre en avant nos projets et actions, avec un budget demandé de 1500 €, à mettre en perspective avec les 140 € reçus les deux années précédents. Croisons les doigts pour un retour positif en mars ou avril 2020 et un versement plus tard.
- Dossier Appel à projet région AURA – Innovations technologiques (décembre 2019)
Nous avons répondu sur cet appel à projet, dans le cadre des innovations technologiques pour favoriser l'autonomie des personnes handicapées, en proposant un accompagnement de notre projet AB-Vocal sur 2020-2021. Là aussi les retours de décisions et potentielles subventions ne se feront pas avant le 2^{ème} semestre 2020. A suivre...

- Point sur la subvention par la Fondation des aveugles de guerre
Nous avons obtenu en avril 2018 une avance de la fondation pour faire avancer notre équipement AB-Vocal et mettre à disposition un prototype industriel avant juin 2019 ; malheureusement les autres apports financiers espérés ne se sont pas concrétisés dans la période fin 2018-début 2019 ; INNO-VISU a décidé de restituer l'avance, en remettant à plus tard la participation possible de la FAG, quand le budget critique de déclenchement aura été atteint. Malgré cela nous sommes restés en bon termes avec la FAG, qui nous a témoigné du maintien de son intérêt.
- Dossier pour incubateur PULSALYS, en collaboration avec ISPEF Université Lyon2
L'éligibilité du projet a été validée, une audition faite le 17 janvier, mais notre projet n'a pas été retenu, sans doute pas assez "gros" en terme de coût et de visibilité !

3 - Les projets encadrés ou suivis au cours de l'année 2019 :

Action n°1 : projet AB-Vocal® , principal projet suivi par l'Association en 2019.


L'association INNO-VISU a poursuivi son soutien à ce projet piloté par Claude MOREL, avec le concours renouvelé de l'ECAM-Lyon et l'assistance active de deux adhérents.

Le temps de bénévolat sur cette action se situe autour de 200 heures.

- Le prototype n°3 a été utilisé pour corriger certains bugs du logiciel et du matériel.
- Les batteries ont été remplacées sur les prototypes à cause de problèmes de décharges trop rapides.
- Un nouveau modèle de planche AB-memento a été mis au point au début de l'été, et plusieurs jeux de planches nouvelle version ont été imprimés au cours de l'été.
- Le logo officiel de AB-Vocal a fait son apparition sur les planches, et le codage informatique de celles-ci a été réorganisé.
- Un étudiant stagiaire de l'ECAM a conçu sur nos spécifications un logiciel de composition semi-automatique de planches pour faciliter leur mise au point et générer un dossier de plans qui pourront être transmis facilement à l'imprimeur.

Il nous reste à valider avec l'ECAM l'utilisation de ce logiciel sur un ordinateur de l'association et la vérification de la notice d'utilisation.

En perspective : la mise au point de 2 nouvelles planches au cours du 1^{er} semestre 2020.

	Rapport d'activités pour 2019	Février 2020
---	-------------------------------	--------------

Action n° 2 : Poursuite de la collaboration avec le collectif de déficients visuels d'Annecy pour le projet d'Interphone vocalisé.

Léon LEPAN, adhérent de notre association, a contacté la CFPSAA pour que ce sujet soit abordé dans les prochaines discussions avec les ministères en charge de l'accessibilité et des personnes handicapées.

Il serait toujours intéressant de pouvoir faire étudier une solution technologique par des étudiants d'IUT ou école d'ingénieur, pour démontrer la faisabilité et le faible surcoût associé à un équipement digicode/interphone accessible vocalement.

INNO-VISU pourra rester en soutien pour identifier des industriels de la domotique ou fabricants de matériels adaptés pour le bâtiment ou transports, qui pourraient être sensibilisés et intéressés à la résolution de cette problématique.

Notre expérience de conduite de projets avec des étudiants ainsi que notre familiarisation progressive aux appels à projets et dossiers de subventions pourra être utile au collectif annécien qui pilote ces actions.

Action n° 3 : Transports PMR sur Annecy

Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer, même si c'est de manière indirecte et modeste, à l'aboutissement favorable de l'action militante pour donner enfin accès aux déficients visuels d'Annecy à un service de transport PMR qui leur a été refusé jusqu'en septembre 2019.

Dorénavant, moyennant l'inscription préalable à ce service géré par la SIBRA, transporteur de l'agglomération, les aveugles et malvoyants peuvent bénéficier des minibus qui les transportent de porte à porte, pour leurs diverses activités. Même si des améliorations futures peuvent être envisagées (meilleure amplitude horaire, priorité pour les déplacements domicile-travail, accroissement de la flotte véhicules), cela reste un beau succès dans le domaine de l'égalité des droits et de l'autonomie, et récompense la persévérance d'une équipe soudée et volontaire, que nous saluons chaleureusement.

Nous tenons aussi à nommer les associations lyonnaises qui ont contribué par leurs courriers à l'adresse du SIBRA et mairie d'Annecy, à faire bouger les lignes : donc AVH comité de Lyon, FAF-Apridev, Voir ensemble ainsi que les membres du CAURADV (Comité Auvergne Rhône-Alpes pour la déficience visuelle).